



NASSIM MAJIDI
HEAVEN CRAWLEY
LORENZO GUADAGNO
CAMILLE KASAVAN

10 MIGRANTS PRIS DANS UNE CRISE : CONTEXTES, RÉPONSES ET INNOVATION¹

Introduction

La situation des personnes qui ont quitté leur pays d'origine pour se trouver ensuite prises dans une crise qui menace leur sécurité et compromet leur capacité de prospérer préoccupe de plus en plus la communauté internationale. Si les crises touchent indifféremment les nationaux et les non-nationaux, les migrants ont parfois plus de mal à faire face à leurs effets en raison des vulnérabilités liées à leur statut juridique, économique et social, ainsi que de difficultés pratiques, d'ordre linguistique, géographique voire culturel, qui risquent de limiter leur accès à des informations actuelles et compréhensibles, aux services, aux ressources et à la sécurité. Bien que tous les migrants ne soient pas touchés de la même manière en temps de crise, ils comptent souvent parmi les populations les plus vulnérables, sont plus exposés aux risques et ont besoin d'une aide particulière².

Il est donc devenu prioritaire pour les structures politiques mondiales et régionales de répondre aux besoins des migrants vivant dans des endroits touchés par une crise. Parmi les initiatives et processus politiques récents, il convient de citer : les dialogues régionaux sur la migration en Afrique, aux Amériques, et en Asie centrale et du Sud-Est ; le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) ; l'Accord de Paris ; et le Sommet mondial sur l'action humanitaire. L'initiative Migrants dans les pays en crise (MICIC) et l'élaboration des Lignes directrices relatives à la protection des migrants dans les pays touchés par un conflit ou une catastrophe naturelle³ sont des exemples concrets de mesures visant à améliorer la pratique actuelle⁴. Le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, adopté en 2018, considère que la situation des migrants pris dans une crise est un élément essentiel de la réalisation des objectifs 2 et 7, qui visent respectivement à limiter au minimum les facteurs de migration forcée et à réduire la vulnérabilité des migrants.

Malgré l'existence de politiques sur la question, des interrogations demeurent quant à l'efficacité des efforts déployés actuellement pour faire face à la vulnérabilité des migrants et leur apporter un soutien avant, pendant et après une crise. Cela s'explique en partie par le fait que, même s'il est de plus en plus reconnu aux niveaux régional et mondial qu'il faut réagir à la situation particulière des migrants pris dans une crise, les besoins et la sécurité des populations de migrants ne sont pas forcément la priorité des pays touchés. En outre, dans certains cas, les mesures d'intervention en cas de crise à l'égard des migrants consistent pour l'essentiel à les renvoyer dans leurs pays d'origine. Si l'évacuation ou le retour sont parfois la seule solution

1 Nassim Majidi, Fondatrice et Directrice de Samuel Hall ; Heaven Crawley, Professeure, Centre for Trust, Peace and Social Relations, Coventry University, et Lorenzo Guadagno, Organisation internationale pour les migrations ; et Camille Kasavan, Samuel Hall.

2 MICIC, 2016. Aux fins du présent chapitre, les migrants comprennent les touristes, les personnes en voyage d'affaires, les étudiants étrangers, les travailleurs temporaires et les résidents permanents, ainsi que les demandeurs d'asile et les réfugiés.

3 MICIC, 2016.

4 Martin, 2016.

pour sauver des vies, il n'empêche que celle-ci peut être décidée au détriment d'autres mécanismes de soutien efficaces, mieux à même de répondre aux intérêts et aux besoins immédiats de relèvement post-crise et à plus long terme des migrants⁵. Pour garantir des réponses appropriées, il est impératif de bien comprendre les intérêts et les priorités des migrants dans les différents contextes géographiques et sociopolitiques.

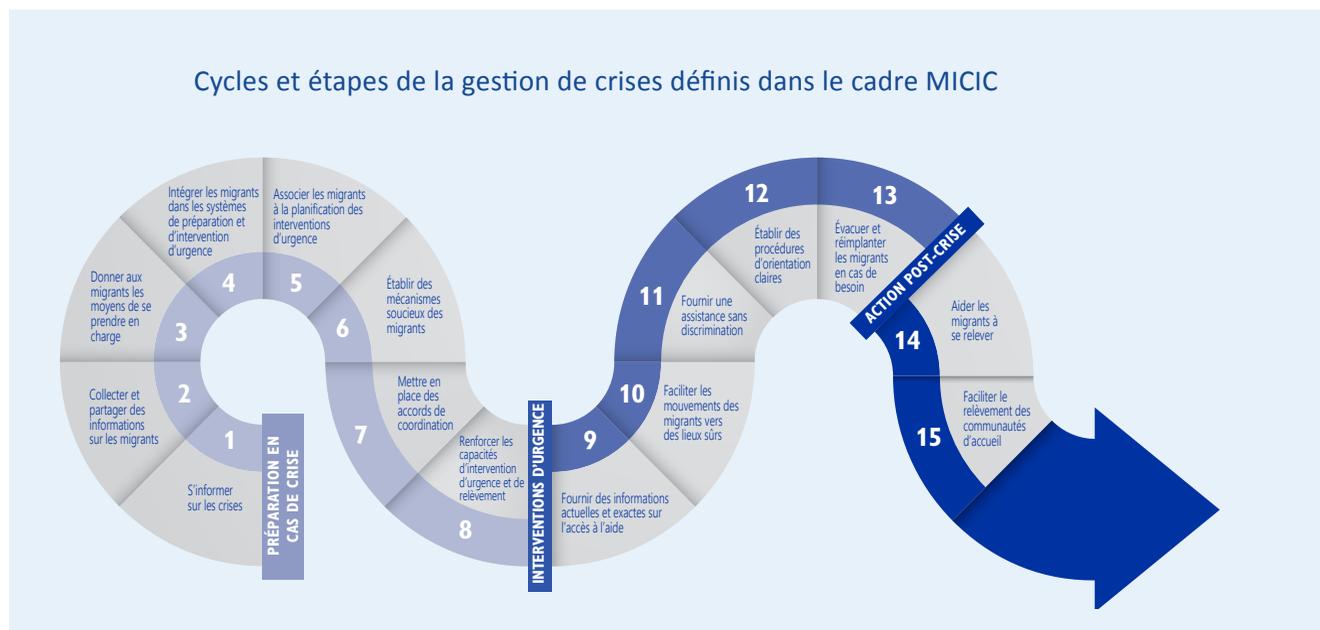
En considération de ces préoccupations, le présent chapitre analyse l'expérience des migrants dans les contextes de crise, ainsi que les mesures locales, nationales et internationales qui visent à remédier à leur situation et à répondre à leurs besoins. Cela est important pour trois raisons principales : a) mieux comprendre la façon dont les migrants sont touchés par des situations de crise dans les pays où ils vivent ou par lesquels ils transitent ; b) réfléchir à l'efficacité des efforts axés sur les besoins des migrants dans des situations de crise ; et c) savoir comment les mesures engagées par diverses parties prenantes dans toute situation de crise peuvent garantir la prise en compte des besoins et des intérêts des migrants.

Le chapitre se divise en quatre sections : a) la première s'appuie sur le cadre fourni par l'Initiative MICIC pour examiner les divers contextes dans lesquels s'inscrivent la préparation en cas de crise, les interventions d'urgence et le redressement post-crise, ainsi que les mesures prises, les insuffisances constatées et les enseignements tirés dans ces domaines ; b) la deuxième donne un aperçu des données existantes sur les migrants dans les pays qui risquent d'être touchés par une crise ou le sont déjà, et évalue les besoins et les lacunes en matière de données ; c) la troisième porte sur les mesures novatrices mises en œuvre pour aider les migrants pris dans une crise ; et d) la dernière examine les conséquences pour les politiques et les pratiques.

Lignes directrices relatives à la protection des migrants dans les pays touchés par un conflit ou une catastrophe naturelle

Lancée en 2014, l'initiative « Migrants dans les pays en crise » (MICIC) est un processus piloté par les États qui vise à mobiliser un large éventail d'acteurs sur la question de la protection des migrants qui se trouvent dans une situation de crise. Au terme d'une série de consultations menées auprès de diverses parties prenantes, un ensemble de lignes directrices facultatives ont été élaborées aux fins de protéger les migrants dans les pays touchés par un conflit ou une catastrophe naturelle. Ces lignes directrices, publiées en 2016, constituent un recueil non contraignant de principes, de recommandations et de pratiques qui peuvent orienter les efforts de toutes les parties prenantes pour réduire la vulnérabilité des migrants en temps de crise.

5 L'accent mis sur l'évacuation des migrants vers leurs pays d'origine, en cas de crise, considérée comme une réponse politique « passe partout » (Shaw, 2018) dans un contexte général de retour, témoigne du peu d'intérêt porté à d'autres solutions prenant davantage en considération les capacités et les aspirations des migrants et du recours limité à de telles solutions.



Principaux contextes et phases de crise

Les crises sont des situations présentant une menace généralisée pour la vie, la sécurité physique, la santé ou la subsistance élémentaire qui va au-delà de la capacité des personnes et des communautés dans lesquelles elles vivent à faire face⁶. Elles sont liées à toutes sortes de phénomènes : aléas environnementaux, conflits ou terrorisme, ou encore situations d'urgence complexes, gestion politique et économique défailante, épidémies et pandémies, et cycles financiers mondiaux.

Ces dernières années, les inondations au Bangladesh et en Thaïlande, les violents ouragans en Amérique du Nord, les conflits en Libye et au Yémen et la crise politique et économique en République bolivarienne du Venezuela ont créé des besoins en matière d'aide et de protection d'urgence à destination des migrants. Avant et pendant la crise, chacun de ces endroits accueillait des migrants, qu'ils soient résidents permanents, travailleurs temporaires, personnes en voyage d'affaires, touristes et étudiants, ou bien demandeurs d'asile et réfugiés.

La communauté internationale a été sensibilisée à la vulnérabilité des migrants dans les situations de crise à l'occasion d'urgences humanitaires de grande envergure. Des phénomènes de faible intensité (mais souvent à fréquence élevée) – tels que les accidents et incendies urbains, les glissements de terrain et les épisodes de violence localisés – peuvent eux aussi toucher de manière disproportionnée les migrants, qui tendent à vivre dans des zones plus sujettes à ces aléas. Toutes ces situations de crise montrent que les schémas de marginalisation et d'exclusion rendent les migrants plus vulnérables à la plupart des aléas. Les diverses crises, qu'elles soient de grande ou de faible envergure, touchent les migrants de différentes manières (voir l'appendice A) et requièrent des interventions ou mesures opérationnelles également différentes.

6 Martin, Weerasinghe et Taylor, 2014.

Tenir compte du contexte opérationnel particulier : l'exemple des crises sanitaires

Des critères particuliers s'appliquent aux crises sanitaires, notamment des protocoles précis et des procédures de préparation définies par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Les migrants sont rarement pris en considération dans les mécanismes de planification pertinents, ce qui a des incidences considérables sur les communautés de migrants comme sur les communautés d'accueil. Cette situation a des conséquences pour les droits de l'homme et pour la santé, de sorte que les praticiens de la santé doivent impérativement comprendre les dimensions sociales de la mobilité humaine. Il est prioritaire que ces derniers et les acteurs humanitaires communiquent entre eux et avec les communautés de migrants pour échanger leurs connaissances^a.

a Voir les entretiens avec des personnes sources : Hui (2019) et Wickramage (2019).

Les migrants peuvent se heurter à des obstacles plus importants pour accéder à une protection et à un soutien, surtout si leur réseau social est limité. Selon les circonstances, il existe de nombreux autres facteurs (sexe, âge, appartenance ethnique, orientation sexuelle ou situation de handicap) qui aggravent leur vulnérabilité et amoindrissent leur capacité à faire face en temps de crise. Dans le même temps, comme analysé dans le présent chapitre, les capacités des migrants et les capacités locales avant, pendant et après une crise peuvent déterminer et renforcer les mesures de réponse au-delà d'une approche axée sur la compréhension des moyens que possèdent les migrants. Pour réduire les risques, il est essentiel de reconnaître la diversité des profils des migrants et de les aider à faire face aux crises. Les migrants peuvent se trouver dans des situations où ils seront plus vulnérables ou plus autonomes. Lors des inondations de Brisbane (Australie) en 2011, par exemple, des chefs de communautés culturellement et linguistiquement diverses ont joué un rôle essentiel de « sentinelles », en relayant à leurs communautés les mesures d'urgence à prendre⁷. En Thaïlande, en revanche, des restrictions à la mobilité dues à des obstacles administratifs ont limité les mouvements de nombreux travailleurs migrants touchés par les inondations, les contraignant à choisir entre rester dans des zones inondées et dangereuses ou risquer de perdre leur statut juridique, d'être arrêtés et expulsés⁸.

Coordination, planification et préparation

Pour que la coordination, la planification et la préparation soient efficaces, il faut définir précisément les rôles des différentes parties prenantes. Cela commence par l'obligation fondamentale qu'ont les États au titre du droit international des droits de l'homme de protéger la vie et la dignité de toutes personnes – ressortissants ou non – vivant sur leur territoire.

Les pays d'origine répondent le plus souvent aux besoins de leurs ressortissants pris dans une crise à l'étranger par l'intermédiaire de l'assistance consulaire. Les droits et les responsabilités des services consulaires en matière de prérogatives consulaires en temps de crise sont énoncés dans la Convention de Vienne sur les relations consulaires (1963). Dans la pratique, toutefois, la marge d'action des États dans ces situations dépend de leurs ressources, de leurs capacités, de leur volonté politique et de l'efficacité de leur planification et de leur préparation.

7 Shepherd et Van Vuuren, 2014.

8 Guadagno, 2015.

Droit à la protection consulaire

Les services consulaires d'un État sont tenus de venir en aide à leurs ressortissants à l'étranger. Cette responsabilité est une règle reconnue, ancrée dans la législation nationale d'au moins 45 pays^a. La Convention de Vienne sur les relations consulaires n'oblige pas explicitement les États à apporter un soutien à leurs ressortissants touchés par une crise à l'étranger. Toutefois, l'article 5 de la Convention énumère un certain nombre de fonctions qu'un État peut exercer sur le territoire d'un autre État, notamment : a) protéger les intérêts de ses ressortissants, et e) prêter secours et assistance en cas de catastrophe à ses ressortissants à l'étranger. L'article 36 oblige en outre les pays hôtes à autoriser les agents consulaires à communiquer avec leurs ressortissants – et à leur fournir soutien et protection – dans les limites permises par les lois nationales du pays hôte.

a Warren, 2018.

Outre les consulats, d'autres institutions des pays d'origine des migrants peuvent apporter un soutien dans une situation de crise. Par exemple, le Gouvernement des Philippines a intégré dans ses politiques, ses structures institutionnelles et ses missions des mesures visant à protéger ses ressortissants qui peuvent aider directement et indirectement les migrants pris dans une crise⁹. L'élément central de ce système est l'équipe de préparation et d'intervention à l'étranger, créée en 2011, qui est composée de représentants de plusieurs ministères. Elle a pour objectif d'élaborer des stratégies de préparation à l'appui des Philippines de l'étranger, et notamment des plans d'intervention spécifiques au pays de destination, qui doivent être actualisés tous les six mois¹⁰. Ce dispositif est complété par divers programmes et services visant à rendre les migrants à même de faire face aux défis auxquels ils peuvent être confrontés.

Soutien consulaire des Philippines aux travailleurs migrants pris dans un conflit

Les modalités de préparation établies par les autorités consulaires philippines ont été expérimentées lors du conflit en République arabe syrienne. En raison de l'escalade de la violence, une équipe d'intervention rapide composée d'agents des ministères des affaires étrangères, du travail et de l'intérieur a été déployée pour aider l'ambassade des Philippines à Damas à rapatrier 8 000 travailleurs philippins^a. Par exemple, Ruth Pana, travailleuse domestique de 29 ans chez une famille syrienne, s'est enfuie en 2012 de la maison de son employeur de peur de se trouver au milieu des tirs croisés entre les troupes gouvernementales et les forces rebelles. Quand son employeur et sa famille ont déménagé dans une maison de location, elle a contacté l'ambassade des Philippines, qui a envoyé une voiture pour la chercher et qu'elle soit prise en charge par du personnel philippin jusqu'à ce qu'elle-même et les autres soient rapatriés. Pana a dit qu'au début, son employeur ne voulait pas qu'elle parte au motif qu'elle était encore sous contrat, mais il a fini par céder^b.

a Gouvernement des Philippines, 2011.

b Teves, 2012.

9 Battistella, 2012.

10 Gouvernement des Philippines, 2011.

Lorsque les États ne peuvent pas réagir avec efficacité, il arrive que des organisations internationales interviennent pour pallier les insuffisances et faciliter la mise en œuvre de mécanismes de soutien aux migrants. L'exemple le plus évident d'une telle intervention s'est déroulé en Libye lors du conflit qui a éclaté en 2011. On estime qu'entre 1,5 million et 3 millions de migrants, originaires pour l'essentiel d'Afrique subsaharienne, vivaient dans le pays au moment de la guerre civile¹¹, et la plupart était dans l'impossibilité d'accéder aux services fournis par les autorités libyennes ou les autorités du pays d'origine au moment de l'escalade du conflit, parce qu'il n'existait aucun plan d'intervention d'urgence pour les migrants. Les pays limitrophes ont rapidement ouvert leurs frontières aux migrants fuyant la Libye, et des organisations non gouvernementales et internationales ont participé aux efforts de secours, notamment sous la forme d'évacuations internationales vers les pays d'origine ou des pays tiers¹². Ces opérations ont été d'abord coordonnées au cas par cas. En mars 2011, l'OIM et le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) ont coordonné les efforts d'évacuation et créé la cellule d'évacuation humanitaire. Cette cellule s'est efforcée d'appuyer la gestion et l'utilisation des ressources et des contributions en nature fournies par 19 pays pour l'évacuation des migrants, représentant au total quelque 23 millions de dollars É.-U., avec le soutien du Centre de suivi et d'information de l'Union européenne, qui a assuré la transmission des demandes de ressources et recueilli les offres émanant d'États membres de l'UE. Le caractère improvisé de ces opérations a mis en lumière la nécessité de mécanismes de préparation plus solides pour gérer des évacuations internationales de grande envergure depuis des zones de crise.

Les organisations de la société civile (OSC) sont, elles aussi, des fournisseurs de services de premier plan dans les situations de crise, faisant souvent le lien entre les communautés de migrants et les acteurs étatiques¹³. Par exemple, pendant la guerre au Liban, en 2006, des OSC sont venues en aide aux travailleurs domestiques migrants en constituant un groupement chargé de collaborer avec le Gouvernement libanais pour tenter de répondre aux besoins des migrants. Les OSC ont préconisé une amélioration de la coopération et de la coordination avec les organisations intergouvernementales et les acteurs étatiques, qui étaient leurs principaux alliés pendant la crise¹⁴. Aux États-Unis d'Amérique, les efforts déployés par la société civile, notamment le réseau d'entraide de travailleurs agricoles California Farm Worker CARE Coalition, ont également permis de faire en sorte que les travailleurs migrants aient accès à l'information et à une assistance pendant les incendies de forêt survenus en Californie (voir l'encadré ci-dessous).

Coordination de la société civile : California Farm Worker CARE Coalition

Après les incendies de forêt survenus en Californie en 2007, un réseau d'entraide de travailleurs agricoles, California Farm Worker CARE Coalition, a créé une structure visant à améliorer la coordination et la communication avec les migrants (ainsi que l'aide à leur intention) en cas d'urgence. Cette structure s'appuie sur des réseaux communautaires existants et fait appel à des pairs-éducateurs appelés *promotoras*. Elle rassemble aussi des organisations chargées d'intervenir au niveau local, ainsi que d'autres ONG nationales et des médias (notamment des médias hispanophones). Dans le

11 Mainwaring, 2012.

12 Aghazarm, Quesada et Tishler, 2012 ; Zampagni *et al.*, 2017.

13 MICIC, 2017.

14 Mansour-Ille et Hendow, 2017.

cadre de ce travail, ce réseau a renforcé les capacités de ses membres afin qu'ils puissent se préparer et répondre à des situations d'urgence. Elle a également élaboré un plan officiel de préparation en cas d'urgence, qui est aujourd'hui intégré dans les modalités officielles de gestion des crises^a.

a Martínez, Hoff et Núñez-Alvarez, 2009 ; Martínez, 2017.

Réponses aux situations d'urgence et enseignements tirés

L'efficacité des réponses dépend dans une large mesure de l'état de préparation des principales parties prenantes et de leur capacité à intégrer et à coordonner des plans avec les communautés de migrants. Quel que soit le niveau de préparation, les crises requièrent le plus souvent de la flexibilité, des modalités définies au cas par cas et des décisions rapides. L'efficacité des efforts ciblant les populations de migrants en réponse à des situations d'urgence dépend dans une large mesure des fonds mis à disposition en situation de crise et de leur accessibilité, des renseignements disponibles et du niveau de flexibilité des politiques migratoires.

Les interventions menées pour répondre aux besoins des migrants pris dans des grandes crises humanitaires sont financées pour la plupart par des moyens de financement traditionnels. Par le passé, il est apparu que ces financements pouvaient avoir une affectation restreinte ou être politiquement ciblés. Lors de la crise libyenne de 2011, par exemple, on sait qu'ils avaient servi principalement à évacuer et à renvoyer les migrants dans leurs pays d'origine plutôt qu'à soutenir ceux qui ne voulaient pas partir ou proposer des solutions pour qu'ils restent dans des pays tiers sûrs¹⁵. En outre, ces mécanismes de financement traditionnels peuvent être difficiles d'accès ou être lents à activer, ce qui a de fortes répercussions sur la vie et le bien-être des migrants. Là encore, il a été constaté que des obstacles administratifs et bureaucratiques avaient retardé les opérations d'aide pendant la crise libyenne et limité la rapidité de réaction. En novembre 2011, l'OIM avait officiellement reçu 111 millions de dollars É.-U. de donateurs, et 23 millions de dollars É.-U. de dons en nature¹⁶. Au plus fort des opérations d'évacuation, jusqu'à 4 millions de dollars É.-U. étaient chaque jour nécessaires pour l'affrètement d'avions vers des destinations aussi lointaines que le Bangladesh ou le Viet Nam¹⁷. Des questions administratives ont retardé l'accès au financement et, par conséquent, les évacuations¹⁸. Après cette expérience d'évacuations à grande échelle en réponse à la crise libyenne, l'OIM a créé un mécanisme de financement des situations d'urgence migratoires financé par les États Membres, destiné à couvrir le coût du transport international de migrants touchés par une crise. Ce fonds a pour objectif de permettre le lancement d'interventions d'urgence en attendant les fonds des donateurs, afin d'éviter les retards qu'on a connus lors des évacuations au départ de la Libye.

Des organisations internationales comme la Banque mondiale et l'OIM se sont efforcées d'améliorer l'assistance directe en espèces. En 2011, la Banque mondiale a octroyé un prêt de 72 millions de dollars É.-U. au Gouvernement du Bangladesh pour qu'il puisse assurer le rapatriement de plus de 36 000 travailleurs

15 Perchinig, Rasche et Schaur, 2017.

16 Aghazarm, Quesada et Tishler, 2012.

17 Ibid.

18 Ibid.

migrants bangladais fuyant la crise libyenne, et leur offrir une assistance transitoire¹⁹. Celle-ci a été fournie directement aux personnes de retour, sous la forme d'une subvention en espèces exceptionnelle destinée à couvrir les besoins essentiels immédiats et les dépenses partielles engagées pour rétablir des moyens de subsistance²⁰.

Au niveau national, l'Inde a créé des fonds communautaires d'aide sociale, qui prélèvent sur les services consulaires une redevance très modique destinée à venir en aide aux ressortissants indiens pris dans une crise ou toute autre situation d'urgence à l'étranger²¹. Ces fonds permettent aux consulats d'avoir rapidement accès à des ressources en cas d'urgence et, ce faisant, de lancer des interventions rapides²². Cette initiative a été renforcée par l'institutionnalisation de la capacité de l'État à rapatrier ses ressortissants en cas de besoin. Outre les services d'intervention d'urgence tels que les rapatriements, les fonds peuvent financer divers services de soutien destinés à remédier à la vulnérabilité des migrants et à répondre à leurs besoins, notamment en fournissant un hébergement et des repas aux migrants dans le besoin, ainsi que des soins médicaux d'urgence et une assistance juridique²³.

Il pourrait être utile de mettre en place de nouvelles formes de coopération entre le secteur privé et d'autres acteurs non traditionnels, y compris les populations de la diaspora, afin de fournir un soutien matériel, des ressources en matière de communication, des traductions ou des abris aux migrants pris dans des situations de crise²⁴. Les consultations menées dans le cadre de l'Initiative MICIC ont mis en évidence le rôle du secteur privé pour favoriser la résilience des migrants et leur capacité à bien faire face à une crise²⁵. En 2016, l'OIM a engagé des partenariats avec le secteur privé, y compris avec les médias ou le secteur des technologies travaillant sur le partage d'informations efficace²⁶. Ces partenariats peuvent servir de modèles pour une meilleure intégration des acteurs communautaires et du secteur privé, en appuyant ou en lançant des activités pouvant améliorer directement ou indirectement la capacité des migrants à gérer une crise. Des travaux de recherche aux fins d'identification des pratiques exemplaires et d'adaptation aux différents contextes s'imposent. Les populations de la diaspora peuvent contribuer de manière déterminante à améliorer les capacités et la coordination des interventions d'urgence, notamment en fournissant des financements plus réactifs²⁷.

En temps de crise, il est fondamental, dans l'intérêt de leur sécurité et afin de pouvoir prendre des décisions, que les migrants aient accès aux services, à l'information et aux réseaux sociaux. Or, l'accès à l'information peut être difficile pour eux, parce que les plans de communication d'urgence ne les prennent souvent pas en considération, parce que leur connaissance de la langue du milieu local est limitée, et qu'ils n'ont pas la possibilité d'accéder aux réseaux sociaux locaux.

Ce problème a pu être constaté en 2011 au moment des inondations en Thaïlande. Les services d'urgence thaïlandais utilisaient des données de recensement qui ne rendaient pas dûment compte de l'existence d'une

19 Munier, 2017.

20 Ibid.

21 Khadria, 2009.

22 MICIC, 2016.

23 Gouvernement de l'Inde, 2012.

24 MICIC, 2015.

25 OIM, 2016.

26 Ibid.

27 Samuel Hall, 2018.

vaste population de migrants irréguliers²⁸. En outre, les limites imposées aux mouvements de travailleurs migrants, ainsi que les informations contradictoires émanant du Gouvernement sur l'aide aux migrants, ont été une source de confusion et d'incertitude pour ces derniers et pour les travailleurs humanitaires nationaux²⁹. En conséquence, l'information des migrants et leur préparation aux inondations dépendaient de leur degré d'intégration dans la société d'accueil, et plus particulièrement de leur aptitude à parler et à comprendre le thaï³⁰.

L'existence de groupes de migrants et de réseaux communautaires peut atténuer les effets négatifs d'une crise, comme on a pu le constater, par exemple, lors du tremblement de terre de 2011 au Japon. Avant le séisme, la communauté philippine Bayanihan Kesennuma était déjà un groupe actif de femmes philippines vivant à Kesennuma (mariées à des Japonais pour la plupart) qui accompagnait et soutenait les nouveaux arrivants. La force de ces réseaux existants tenait à leur capacité de savoir quelles étaient la situation et la sécurité des familles et des personnes pendant le séisme, de fournir des informations à l'ambassade des Philippines et de contribuer aux mesures d'intervention et à la distribution de l'aide³¹.

En outre, il est avéré que le statut migratoire peut lui aussi fortement influencer sur la capacité des migrants à faire face à une crise, et que des politiques d'immigration et de visa souples permettent non seulement de se mettre en sécurité en temps de crise, mais aussi de se relever plus facilement des effets d'une crise. Par exemple, le Gouvernement de la Tunisie a ouvert la voie en 2011, en permettant aux migrants et à d'autres personnes touchées par la crise libyenne de quitter la Libye. Des milliers de migrants qui étaient dans l'impossibilité de rentrer dans leurs pays d'origine ont été aidés par des institutions, par la société civile et par la population tunisiennes, le Croissant-Rouge tunisien jouant un rôle de premier plan³². De même, le Gouvernement de Djibouti a joué un rôle central en facilitant l'évacuation de migrants bloqués au Yémen alors qu'ils tentaient de rejoindre les États du Golfe pendant le conflit³³. Par ailleurs, des politiques souples en matière de visa et de permis de travail permettent à des migrants qui ont perdu leurs documents de les renouveler.

Mesures post-crise : réintégration et reconstruction

Réviser des politiques et mener une réflexion après une crise permettent de tirer des enseignements et d'améliorer les capacités d'intervention et la préparation. L'Initiative MICIC elle-même est l'expression d'une préoccupation mondiale croissante à l'égard de la situation des migrants en temps de crise.

Le soutien apporté aux personnes de retour et aux communautés d'accueil est un domaine d'action post-crise où les lacunes sont criantes. Si le rapatriement est courant dans de nombreux scénarios de crise, le retour, quant à lui, peut mettre à rude épreuve les capacités d'absorption et la résilience des ménages, des communautés et des sociétés dans le pays d'origine. Il est à noter qu'aucun exemple positif de réintégration à long terme n'a été constaté au cours de l'étude menée pour ce chapitre. De fait, la plupart des publications

28 Bravi *et al.*, 2017.

29 Ibid.

30 Perchinig, Rasche et Schaur, 2017.

31 MICIC, 2017.

32 Zampagni *et al.*, 2017.

33 Veerassamy, 2017.

soulignent que, souvent, les migrants reçoivent peu ou pas d'assistance à long terme après leur retour dans leur pays après une crise³⁴. La majorité des mesures de réintégration – quand elles existent – étaient de courte durée car l'absence de financement et de perspectives tournées vers l'avenir empêchait des réponses durables aux crises³⁵.

L'impossibilité de mettre en place des structures de réintégration effectives soulève d'importantes interrogations quant à la question de savoir dans quelle mesure il convient de s'intéresser au retour pendant qu'on tente de répondre aux besoins des migrants dans un pays touché par une crise. Les retours sont souvent un signe d'action très visible, mais ils sont aussi onéreux et politiquement sensibles. S'ils s'accompagnent d'une stratégie de réintégration à long terme et s'inscrivent dans un contexte sûr et propice à une vie digne, ils peuvent être indiqués. Cependant, ils peuvent aussi placer les migrants dans des situations pires. Par exemple, les Camerounais et les Tchadiens qui travaillaient en République centrafricaine en 2012 étaient pour la plupart des travailleurs indépendants actifs dans le commerce et généralement plus aisés que la moyenne de la population locale. En raison de la crise de 2012, la majorité d'entre eux sont retournés dans leur pays d'origine, grâce au soutien financier d'États donateurs. Or, souvent, l'aide au retour et à la réintégration qui leur a été fournie était insuffisante. Alors qu'elles avaient bien réussi leur vie dans des zones urbaines en République centrafricaine, ces personnes se sont retrouvées, à leur grande déception, dans un environnement rural à leur retour. Lorsque l'aide qui leur avait été fournie s'est tarie parce que les donateurs se sont intéressés à l'insurrection dans la région du lac Tchad et aux déplacements de population qui se sont ensuivis, le Tchad n'a pas pu continuer de soutenir les migrants de retour, et l'aide à la réintégration a pris fin³⁶.

Thaïlande : participation des migrants à la gestion des situations d'urgence comme moteur d'intégration

Si les migrants pris dans les inondations en Thaïlande constituaient un groupe particulièrement vulnérable, ils étaient néanmoins actifs au sein de leurs communautés, portant secours et participant à des services de nettoyage en cas de besoin, et contribuant aux efforts de préparation, de réponse et de relèvement. Après cela, ils se sont sentis mieux intégrés dans leur communauté d'accueil. L'un d'eux a commenté la situation en ces termes : « *Vous savez, j'ai même aidé des soldats et des Thaïlandais à faire des barrages contre les inondations. J'ai vécu comme un citoyen thaïlandais ; j'ai senti que j'avais le devoir d'aider mes voisins à empêcher l'inondation.* »

Des OSC thaïlandaises locales ont signalé l'engagement de migrants au sein des communautés d'accueil, et notamment leur aide à la population locale : « *À Samut Sakhon, des groupes de travailleurs migrants ont essayé de constituer des réseaux de soutien et ont mobilisé des moines pour qu'ils recueillent des aumônes afin d'acheter des articles de secours. C'étaient essentiellement des Birmans, mais leur action était destinée à toutes les victimes des inondations, pas seulement à leurs compatriotes.* »

Source : Extrait abrégé de l'étude de cas sur la Thaïlande (Bravi *et al.*, 2017).

34 Kleist, 2017 ; Hendow *et al.*, 2018 ; Zampagni *et al.*, 2017.

35 Ibid.

36 Zampagni *et al.*, 2017.

Dans le même temps, certains migrants choisissent de rester dans le pays d'accueil, parfois avec succès, malgré une crise. Parfois, le sentiment d'appartenance communautaire s'en trouve renforcé, parce que les migrants participent aux activités d'intervention et de relèvement. Au Liban, par exemple, ceux qui, parmi les migrants sont restés, se sont tournés les uns vers les autres pour obtenir une aide et des informations après la guerre de 2006³⁷. Une fois qu'ils ont commencé à collaborer avec leurs ambassades et avec des ONG pour aider les travailleurs domestiques touchés par le conflit, ils ont mieux compris l'importance de la coordination et de la solidarité communautaire. On rapporte que des travailleurs migrants qui se sentaient démunis et isolés avant et pendant la crise se sont considérés par la suite largement intégrés et plus forts sur le terrain³⁸. Après la crise, les travailleurs domestiques migrants ont conservé des liens solides et ont créé l'Union des travailleurs domestiques. Dans ce cas particulier, on considère que c'est l'absence d'aide internationale ou gouvernementale aux migrants qui a suscité la création de réseaux actifs de soutien local au sein des communautés de migrants elles-mêmes, qui se sont employées à créer des groupes militants et leurs propres mécanismes de résilience et d'adaptation³⁹.

Enseignements à tirer des capacités des migrants et des capacités locales

Il y a beaucoup à apprendre des migrants à tous les stades de la gestion d'une crise – de la planification de la préparation à la réflexion post-crise. Des réfugiés afghans, somaliens et irakiens ont pu contribuer et participer pleinement à la reconstruction communautaire après les tremblements de terre qui s'étaient produits à Canterbury (Nouvelle-Zélande) en 2011⁴⁰. Il en est allé de même pour les migrants philippins au lendemain de la catastrophe survenue au Tohoku en 2011, comme en témoignent des femmes migrantes sinistrées, qui ont estimé qu'elles ont gagné en autonomie et en capital social parce qu'elles ont participé aux efforts de reconstruction⁴¹.

Lors des inondations à Brisbane (Australie) en 2011, des représentants de migrants ont servi d'intermédiaires entre les autorités locales et leurs communautés. Ils ont facilité les interventions en traduisant et en diffusant les informations nécessaires, en aidant les services de secours à identifier les personnes touchées et nécessitant une assistance, et en plaidant auprès des autorités locales pour qu'une aide officielle suffisante et culturellement appropriée soit apportée à leurs compatriotes⁴². En 2015, après l'ouragan Stan, les efforts déployés par le Gouvernement du Mexique pour mettre en place une ligne de communication directe avec les parties prenantes locales et les représentants des communautés de migrants et d'accueil ont marqué un net changement d'approche, et ont débouché sur un projet visant à réduire la vulnérabilité des migrants dans les situations d'urgence. Dirigé par l'OIM, ce projet intègre pleinement la migration dans les politiques et plans nationaux d'intervention en cas de catastrophe tout en ménageant aux migrants un espace de participation à l'élaboration des politiques⁴³.

37 Mansour-Ille et Hendow, 2018.

38 Ibid.

39 Ibid.

40 MICIC, 2017.

41 Ibid.

42 Multicultural Development Association of Queensland, 2011 ; Shepherd et Van Vuuren, 2014 ; MICIC, 2017.

43 MICIC, 2017.

Ces exemples montrent qu'il est possible de recentrer les débats à l'échelon local et sur les capacités des migrants, et d'associer activement la société civile aux débats sur la réponse aux crises. Il n'empêche qu'on peut en faire plus pour que les recommandations des Lignes directrices MICIC⁴⁴ soient mises en œuvre au-delà du niveau national, à l'échelon infranational et local⁴⁵.

S'appuyer sur les données pour relever les défis

Les données sur la mobilité des populations (telles que celles figurant dans les bases de données du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies et de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT)⁴⁶) montrent qu'à l'échelle mondiale, la mobilité suit des tendances très diversifiées : associées à des données sur l'exposition aux aléas ou sur les risques, ces informations peuvent appuyer la planification, la préparation et l'élaboration de mesures de riposte efficaces. Comme le montre le tableau 1, les crises touchent les pays indépendamment de leur niveau de développement, puisque des pays tant développés qu'en développement sont exposés à des risques élevés de crise pouvant toucher des migrants. En corrélant des données sur les populations de migrants, le niveau d'exposition aux aléas et le niveau de risque, il est possible d'identifier les pays où une crise peut tout particulièrement toucher les populations de migrants.

Le tableau 1 met en corrélation des données sur les populations de migrants et les niveaux d'exposition aux aléas et de risque pour montrer qu'une crise potentielle peut toucher les pays, quel que soit leur niveau de développement et que, dans les pays développés comme en développement, une crise potentielle peut toucher un grand nombre de migrants. C'est pourquoi tous les pays peuvent avoir intérêt à inclure réellement et immédiatement les migrants dans leurs plans de préparation aux situations d'urgence et de réduction des risques de catastrophe, car les données existantes peuvent éclairer ces décisions aux niveaux national comme régional.

44 MICIC, 2016.

45 MICIC, 2017.

46 Disponibles respectivement aux adresses suivantes : DAES : www.un.org/en/development/desa/population/publications/database/index.asp ; et OMT : www2.unwto.org/content/data (les deux consultés le 16 juillet 2019).

Tableau 1. Données internationales sur les migrants et les crises

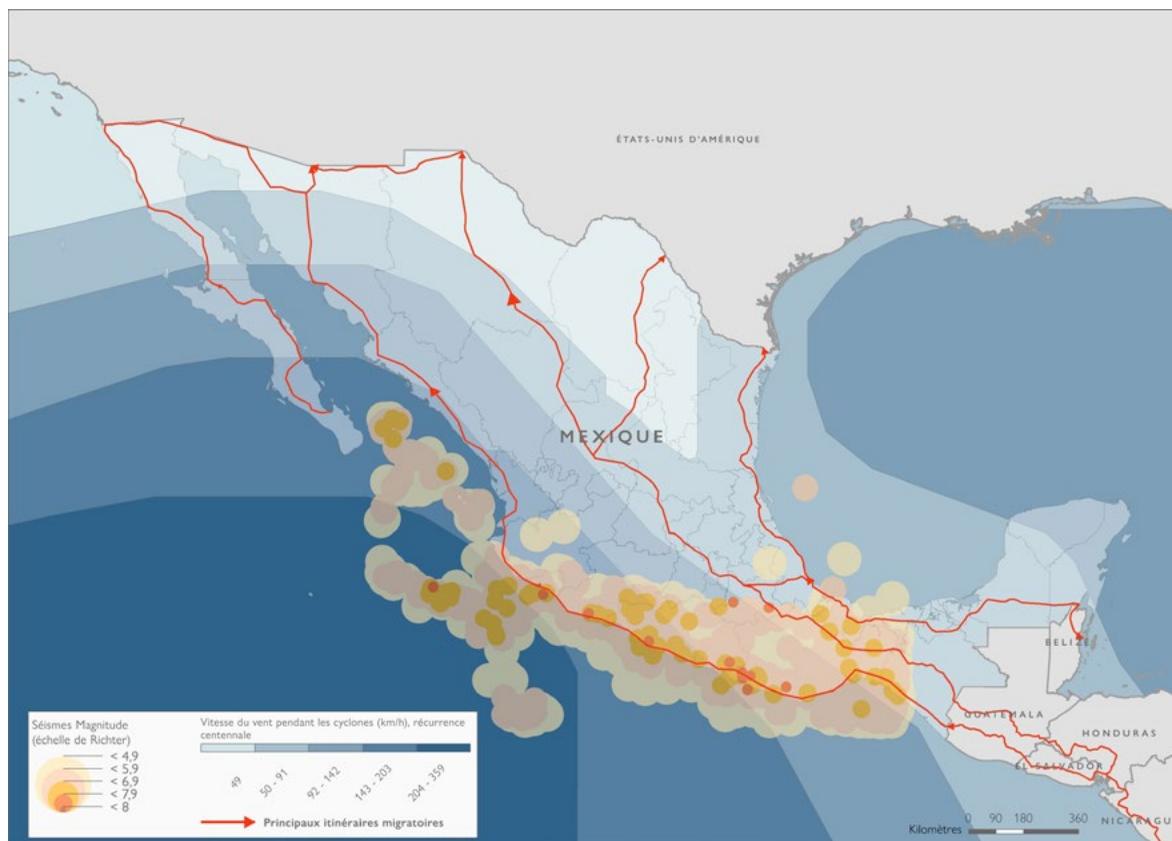
	Pays	IDH, 2018	Exposition aux aléas naturels, 2018	Exposition aux aléas d'origine humaine, 2018	Catégorie de risque, 2018	Nombre de migrants internationaux, 2019
Développement humain très élevé	Australie	3	5,7	0,1	Faible	7 549 270
	Canada	12	5,0	0,4	Faible	7 960 657
	États-Unis d'Amérique	13	7,0	6,6	Moyenne	50 661 149
	Belgique	17	1,6	5,5	Faible	1 981 919
	Japon	19	8,4	0,6	Faible	2 498 891
	Israël	22	4,5	4,1	Faible	1 956 346
	Italie	28	4,8	1,7	Faible	6 273 722
	Émirats arabes unis	34	5,8	0,1	Faible	8 587 256
	Chili	44	6,7	2,0	Faible	939 992
	Fédération de Russie	49	6,3	6,9	Moyenne	11 640 559
	Malaisie	57	5,1	1,1	Faible	3 430 380
Développement humain élevé	Iran (République islamique d')	60	7,0	5,5	Moyenne	2 682 214
	Costa Rica	63	6,3	0,1	Faible	417 768
	Turquie	64	5,9	8,0	Moyenne	5 876 829
	Serbie	67	4,8	3,9	Moyenne	820 312
	Mexique	74	7,0	9,0	Élevée	1 060 707
	Venezuela (République bolivarienne du)	78	6,0	5,7	Moyenne	1 375 690
	Liban	80	4,1	7,0	Élevée	1 860 873
	Thaïlande	83	6,4	4,1	Moyenne	3 635 085
	Ukraine	88	3,1	9,0	Élevée	4 964 293
	Libye	108	4,5	10,0	Élevée	818 216

Développement humain moyen	Afrique du Sud	113	4,7	5,3	Moyenne	4 224 256
	Égypte	115	5,5	7,0	Moyenne	504 053
	Indonésie	116	7,8	6,2	Moyenne	353 135
	Tadjikistan	127	6,0	5,0	Moyenne	274 071
	Inde	130	7,6	6,4	Élevée	5 154 737
	Bangladesh	136	8,2	6,6	Élevée	2 185 613
	Congo	137	3,2	4,3	Élevée	402 142
	Kenya	142	4,9	6,5	Élevée	1 044 854
	Népal	149	5,6	4,8	Élevée	490 802
	Pakistan	150	7,2	8,0	Élevée	3 257 978
	Développement humain faible	République arabe syrienne	155	5,3	10,0	Très élevée
Nigéria		157	2,6	10,0	Très élevée	1 256 408
Soudan		167	4,1	9,0	Très élevée	1 223 092
Côte d'Ivoire		170	2,6	6,4	Élevée	2 549 141
Éthiopie		173	3,8	9,0	Très élevée	1 253 083
République démocratique du Congo		176	3,3	9,0	Très élevée	963 833
Yémen		178	2,9	10,0	Très élevée	385 628
Mali		182	3,1	8,0	Élevée	468 230
Tchad		186	3,4	7,0	Très élevée	512 230
Soudan du Sud		187	3,3	10,0	Très élevée	865 552
	Une valeur élevée signifie :	Développement humain faible	Exposition aux aléas naturels élevée	Exposition aux aléas d'origine humaine élevée	Hauts niveaux de risque	Nombre élevé de migrants résidents
	Une valeur faible signifie :	Développement humain très élevé	Exposition aux aléas naturels faible	Exposition aux aléas d'origine humaine faible	Faibles niveaux de risque	Faible nombre de migrants résidents

Sources : PNUD, 2018 ; DAES, 2019 ; IASC, 2018.

Notes : Il s'agit d'une liste non exhaustive de pays figurant dans l'indice de développement humain (IDH) et dans l'indice de gestion des risques INFORM. Les indices INFORM « exposition aux aléas » indiquent, sur une échelle de 0 à 10, la probabilité qu'un pays donné soit touché par un aléa naturel (par exemple tremblement de terre, inondation, tsunami, cyclone ou sécheresse) ou par un aléa d'origine humaine (par exemple conflit ou violence). La classification du risque est fondée sur un examen de l'exposition aux aléas, de la vulnérabilité (découlant de facteurs tels que l'inégalité, la dépendance à l'égard de l'aide et la composition de la population du pays) et des capacités (découlant, entre autres, des niveaux de gouvernance, de la qualité des infrastructures locales et de l'accès à la santé) de chaque pays. Les seuils suivants sont fixés pour l'attribution d'un indice de risque (de 0 à 10) à une classe de risque donnée : 0-1,9 = très faible ; 2,0-3,4 = faible ; 3,5-4,9 = moyenne ; 5,0-6,4 = élevée ; 6,5-10 = très élevée.

Figure 1. Itinéraires de migration au Mexique, risque de cyclone et séismes passés



Cette carte n'est donnée qu'à titre d'illustration. Les frontières et les noms, ainsi que les désignations qui y figurent n'impliquent ni reconnaissance ni acceptation officielle de la part de l'Organisation internationale pour les migrations.

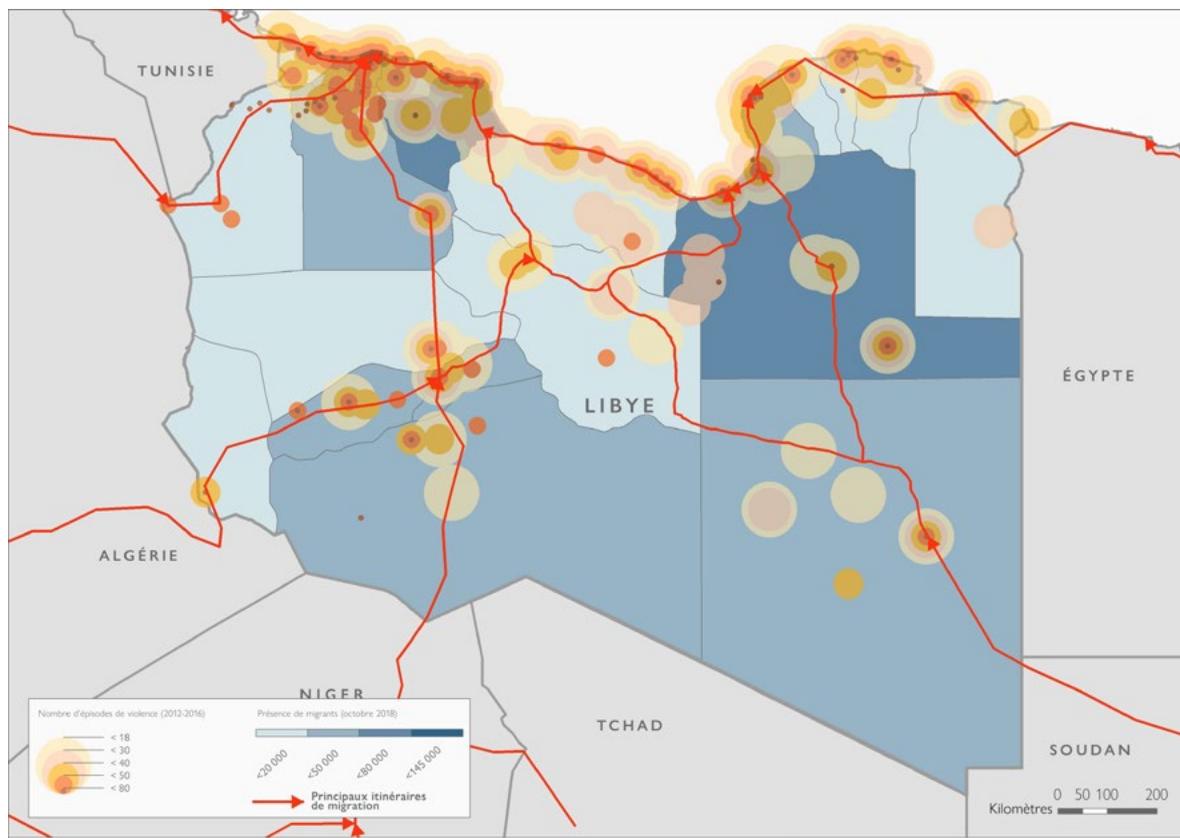
Sources : OIM, 2018 ; USGS, 2019 ; et UNDRR, 2019.

Les figures 1 et 2 montrent comment superposer des informations relatives aux principaux aléas sur des données relatives aux populations et flux de migrants, respectivement au Mexique et en Libye. Ce genre de cartographies permettent d'identifier des zones à risque élevé à l'intérieur des pays, caractérisées en outre par une forte présence de migrants (y compris en transit). Étant donné que les recensements et les statistiques démographiques ne tiennent pas toujours pleinement compte, et de manière actuelle, de la présence de migrants, ce type de données ventilées sur la migration à l'échelle locale, quand elles existent, peuvent être intégrées dans les évaluations afin d'obtenir une image plus précise de l'exposition aux aléas et des risques.

Pour bien gérer une crise, il faut s'appuyer sur des informations locales précises. D'où l'importance de ventiler les données sur la migration et les risques au niveau infranational, afin d'éclairer la gestion des situations d'urgence d'une manière qui tienne mieux compte des migrants. Une attention portée au niveau administratif plus local (district ou municipalité, par exemple) peut améliorer l'efficacité des mesures de gestion de crise. Ce niveau de corrélation et d'analyse des données permet aux institutions : a) d'établir des alertes et des

communications d'urgence pertinentes, parfaitement adaptées aux besoins des populations de migrants ; b) de stocker ou de livrer des produits alimentaires et non alimentaires pouvant s'avérer indispensables à certains groupes de migrants ; et c) de déployer du personnel multilingue ou culturellement compétent dans les zones de crise où la présence de migrants est forte. Lorsqu'elles peuvent s'appuyer sur des données spécifiques et ancrées dans un contexte local, les interventions permettent effectivement de répondre aux besoins particuliers des communautés de migrants touchées et à risque.

Figure 2. Présence de migrants, migrants en transit en Libye et épisodes de violence



Cette carte n'est donnée qu'à titre d'illustration. Les frontières et les noms, ainsi que les désignations qui y figurent n'impliquent ni reconnaissance ni acceptation officielle de la part de l'Organisation internationale pour les migrations.

Sources : OIM, 2019, et ACLED, 2019.

La collecte de données solides, fiables et comparables⁴⁷ se heurte toutefois à des difficultés, et les statistiques officielles sur la migration ont tendance à être des estimations prudentes qui ne rendent pas pleinement compte de l'étendue des mouvements. Les ambassades, représentations diplomatiques et consulats disposent

47 Groupe mondial sur la migration, 2017.

rarement d'informations complètes sur leurs ressortissants à l'étranger. Souvent, les données concernant la perte de biens et de moyens de subsistance et les autres pertes matérielles et pertes d'opportunité subies en temps de crise ne sont pas classées ni ventilées. Il est donc difficile, voire impossible, de quantifier : a) les pertes réelles subies par les migrants ; b) la vulnérabilité de ces derniers par rapport à d'autres groupes touchés ; et c) les pertes extraordinaires encourues uniquement par les migrants.

Rassembler des données auprès de personnes sources

Interroger des personnes sources au sein des communautés est un bon moyen de rassembler des informations sur les chiffres, les profils démographiques et socioéconomiques, ainsi que les caractéristiques des migrants présents dans une zone donnée. Cette démarche permet d'éviter les situations délicates et les sensibilités liées à la collecte de données personnelles, et d'englober des groupes particulièrement difficiles à atteindre, tels que les migrants en transit ou en situation irrégulière. Des réseaux de personnes sources fournissent les données dont l'OIM a besoin pour se faire une idée de la présence et des mouvements de migrants en Libye, et de réfugiés à Cox's Bazar (Bangladesh). Ces données sont ensuite utilisées pour éclairer les interventions humanitaires, la planification de la préparation et l'aménagement urbain. Pour sa part, la ville de Bergen (Norvège) recueille des informations sur ses quartiers et leur population par l'intermédiaire d'un réseau de « médiateurs de rue » formés, qu'elle utilise pour fournir des services publics locaux de manière plus inclusive^a.

a Indice de suivi des déplacements, disponible à l'adresse www.globaldtm.info/ ; MICIC, 2017.

En l'absence d'ensembles de données actuels et complets, il est important de recourir à diverses sources d'information et à de multiples mécanismes de collecte de données. Les établissements universitaires, les organisations internationales, ainsi que les acteurs de la société civile et du secteur privé fournissent certains ensembles de données indépendants les plus détaillés et les plus utiles mais, une fois combinés, ceux-ci peuvent demeurer fragmentés ou disparates. D'importantes ressources peuvent être nécessaires pour systématiquement rassembler, mettre à jour et stocker en toute sécurité des données pertinentes, adaptées et actuelles.

Il convient de noter par ailleurs que les données relatives aux pertes ne rendent pas toujours compte des effets à long terme sur le bien-être, en particulier parce qu'elles se rapportent à un relèvement plus lent et moins frappant – ce qui peut être particulièrement vrai pour les migrants, souvent exclus de l'aide financière ou de l'aide au logement et aux moyens de subsistance fournies après une crise. En outre, chaque fois que des migrants sont touchés par une crise, les estimations des pertes devraient tenir compte également des répercussions subies dans des lieux lointains par : a) les familles et communautés dans les pays d'origine, sous la forme de chocs psychologiques, d'une cessation des rapatriements de fonds et d'une incapacité à rembourser les dettes ; et b) les habitants des lieux dans lesquels les migrants reviennent ou s'installent après une crise, sous la forme de pressions accrues sur les marchés de l'emploi et sur la disponibilité des services, des terres et des logements⁴⁸.

48 Pailey *et al.*, 2016.

Des informations sur les compétences linguistiques des migrants, sur leurs moyens de communication de prédilection, sur les sensibilités culturelles dont la fourniture de services d'urgence doit tenir compte, sur le degré de confiance accordé aux intervenants et sur les capacités existantes à l'échelle locale permettraient de renforcer la planification et les interventions en cas de crise et de les rendre plus inclusives. Actuellement, ces informations ne sont pas suffisantes pour éclairer la gestion des crises, ce qui est l'un des éléments qui aggravent la vulnérabilité des migrants en temps de crise.

Des réponses et des solutions innovantes

L'innovation consiste principalement à trouver des moyens permettant aux personnes de travailler ensemble. Elle peut déboucher sur des partenariats qui contribuent à la mise en œuvre des lignes directrices et des principes énoncés dans des accords non contraignants et cadres de protection internationaux. Le *Manuel d'Oslo 2018 : Lignes directrices pour le recueil, la communication et l'utilisation des données sur l'innovation* de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)⁴⁹ fournit un cadre qui permet d'identifier toutes les innovations susceptibles d'être adaptées à l'appui des migrants dans une situation de crise (voir le tableau 2).

Tableau 2. Lignes directrices de l'OCDE sur l'innovation, adaptées pour répondre aux besoins des migrants pris dans une crise

<p>Innovation de produit</p>	<p>Grâce à l'innovation de produit, une gamme plus large et plus accessible de produits et de services peut être proposée aux migrants pris dans une crise. Il s'agit notamment de produits qui améliorent l'accès aux réseaux d'information et de soutien.</p> <p><i>Exemples :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre au point de nouveaux outils – ou améliorer l'accessibilité d'outils existants – qui permettent aux migrants de prendre plus facilement des décisions dans des situations de crise : cartes SIM ou systèmes d'information virtuels (applications ou plateformes participatives, et plateformes de traduction), ou création de groupes de soutien aux migrants.
<p>Innovation de procédé</p>	<p>L'innovation de procédé est nécessaire pour que les migrants puissent accéder aux voies de communication bidirectionnelles, en particulier les groupes de migrants les plus à l'écart des formes de services et de soutien traditionnelles, comme les migrants irréguliers ou les travailleurs domestiques.</p> <p><i>Exemples :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place de nouveaux mécanismes de financement qui permettent d'aider les individus, les ménages et les communautés. • Inclure les migrants dans les mesures de préparation en cas de crise, d'interventions d'urgence et de surveillance. • Garantir des politiques d'immigration et de visa souples en temps de crise.

49 OCDE et Eurostat, 2018.

Innovation organisationnelle	<p>L'innovation organisationnelle désigne la manière dont une organisation fait évoluer son mandat, sa mission et ses méthodes.</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer de nouveaux cadres opérationnels, tels que le Cadre opérationnel en cas de crise migratoire et le Mécanisme de financement des situations d'urgence migratoires de l'OIM. • Renforcer la participation d'acteurs non traditionnels (acteurs et entreprises du secteur privé, diasporas, réseaux d'étudiants, syndicats et organisations professionnelles) ainsi que la concertation avec eux.
Sensibilisation et visibilité	<p>L'innovation en matière de sensibilisation désigne la manière de renforcer l'adoption, par les migrants et les communautés d'accueil, de solutions qui leur assurent une inclusion et une protection plus grandes.</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Campagnes de sensibilisation pour l'inclusion des migrants et contre la xénophobie, telles que, par exemple, des concours de rédaction et leur diffusion sur des plateformes publiques. • Campagnes s'inscrivant dans un contexte particulier (par exemple, campagne « Aware Ramadan » de l'OIM sur les déplacements internes). • Usages originaux et novateurs des médias et d'autres plateformes pour communiquer des informations à destination et en provenance des migrants.

Cette section porte sur les réponses innovantes qui visent à mieux relier les migrants aux réseaux d'information et de services et aux réseaux sociaux. Ces réponses ont en effet prouvé qu'elles donnent de meilleurs résultats et peuvent être mises en œuvre sans recourir à l'aide politique ou à des systèmes complexes d'aide financière. Deux solutions posent les fondements d'un renforcement de la communication et de la mobilisation : a) une amélioration des connaissances et des données sur les migrants qui se trouvent dans une situation de crise, et b) l'utilisation de la technologie en réponse à une crise.

Il faut mettre en place des normes régulières en matière de données tout en développant la collecte de données pour pouvoir analyser avec efficacité et à long terme les effets des politiques et des pratiques destinées à répondre aux besoins des migrants dans une situation de crise. On a besoin de connaître le nombre de migrants présents dans une zone précise – surtout au niveau infranational – pour pouvoir renforcer la préparation et la riposte. Il faut aussi analyser avec plus de rigueur les effets des crises sur les communautés de migrants. Bien qu'il existe des rapports sur ces effets⁵⁰, ils constituent une exception et sont autant de bonnes pratiques qu'il convient de généraliser et de reproduire. Par exemple, dans le nord-est du Nigeria, les aspects liés aux besoins linguistiques et en matière de communication ont été intégrés dans les enquêtes de la Matrice de suivi des déplacements de l'OIM, ce qui a permis de combler la lacune en matière d'information sur les langues parlées et comprises par les personnes déplacées en raison du conflit⁵¹.

50 Voir, par exemple, la littérature consacrée aux besoins des communautés d'immigrants dans la région métropolitaine de New York qui n'ont pas été pris en compte après l'ouragan Sandy (Make the Road New York, 2012 ; New York Women's Foundation, 2015).

51 Traducteurs sans frontières, 2017b.

La technologie offre la possibilité d'aider les migrants touchés par une crise. Au sommet mondial de Techfugees tenu à Paris en 2018, 25 start-up du monde entier ont présenté leurs initiatives de responsabilité sociale d'entreprise visant à répondre aux besoins des migrants. Le recours à ces technologies doit être pleinement intégré dans les politiques et pratiques de réponse à une crise à l'échelle mondiale, régionale, nationale et locale, en portant une attention particulière aux programmes de sensibilisation et aux formations et ateliers soucieux de la diversité culturelle, afin que ces technologies puissent être véritablement utilisées. C'est en instaurant la confiance pendant la phase de préparation, grâce à des efforts déployés à l'initiative des communautés, qu'on amènera les migrants à recourir à des technologies qu'ils connaissent bien⁵² en temps de crise.

Les mesures novatrices susceptibles d'être transposées à plus grande échelle pour aider les migrants dans des situations de crise et remédier aux restrictions actuelles sont, entre autres, les suivantes :

Services de traduction et d'information numériques : Traducteurs sans frontières a élaboré des glossaires multilingues téléchargeables gratuitement sous la forme d'applications mobiles, accessibles en ligne et hors connexion. Cet organisme a également travaillé avec Refucomm pour expérimenter la diffusion, grâce à des cartes micro-SD, d'informations sur les procédures juridiques et d'asile aux migrants arrivés récemment en Grèce, dans leurs langues maternelles⁵³. D'autres applications, telles que MigApp de l'OIM, non seulement aident les migrants à prendre des décisions en connaissance de cause d'un bout à l'autre du processus migratoire (par exemple, sur les exigences en matière de santé et de voyage, les processus de demande de visa et les rapatriements de fonds), mais leur offrent aussi la possibilité de partager leurs expériences⁵⁴. Des initiatives d'information et de traduction numériques permettent de remédier aux lacunes d'information dont souffrent les migrants à cause des barrières linguistiques et de l'absence de moyens de communication adaptés à leurs besoins.

Accessibilité des moyens de communication : Le système de cartes SIM mis en place par Sri Lanka pour ses ressortissants travaillant à l'étranger est un exemple de solution garantissant aux migrants un accès à des possibilités de communication. La fourniture de services d'assistance téléphonique dans des pays de destination afin de recueillir et de communiquer des informations susceptibles d'être utiles aux migrants est un autre exemple. La Sendai International Relations Association a créé un service d'assistance téléphonique multilingue de ce type en 2011⁵⁵.

Plateformes participatives de lutte contre la discrimination à l'égard des migrants : L'African Centre for Migration and Society de l'Université Wits à Johannesburg et le site Web iAfrikan ont lancé une plateforme participative appelée Xenowatch qui surveille les violences commises contre les migrants. Il est possible de signaler des menaces ou des violences xénophobes en ligne, par SMS ou par courriel. Les signalements sont vérifiés, anonymisés et indiqués sur une carte à l'aide de la plateforme Ushadidi, puis communiqués à la police et au HCR. Les plateformes participatives constituent une ressource en temps réel qui permet aux organisations de défendre et d'améliorer les droits, la sécurité et l'inclusion des migrants, ainsi que l'engagement communautaire⁵⁶.

52 Ogie et al., 2018.

53 Traducteurs sans frontières, 2017a.

54 OIM, s.d.

55 UNDRR, 2015.

56 Alfred, 2016.

Perspectives et conséquences pour l'action à mener

Les migrants peuvent être confrontés à des difficultés particulières pour accéder à la documentation, à l'information, aux ressources et à l'aide dans une situation de crise, et être exposés en outre à la précarité et à la discrimination⁵⁷. Les interventions ne tentent pas systématiquement de remédier à toutes ces difficultés avant et pendant une crise, de sorte que des informations et des données complémentaires à l'échelle locale sont nécessaires à l'appui d'une planification et d'une préparation efficaces. Cependant, sans financement, sans volonté politique et sans la participation des migrants, les informations ne suffisent pas pour assurer la préparation. Dans la plupart des exemples examinés, une coopération est née spontanément ou à la suite d'une décision imposée d'en haut par des gouvernements ou des organisations internationales. Le rôle et la prise en considération des associations locales, des employeurs, des partenaires du secteur des technologies et de la diaspora dans les situations d'urgence et de relèvement post-crise appellent une attention accrue. Sur le plan de la gouvernance, la mise en œuvre de l'Initiative MICIC peut éclairer et compléter le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières⁵⁸. La prise en considération de cadres relatifs aux droits de l'homme, tels que les Principes et directives du HautCommissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), accompagnés d'orientations pratiques sur la protection des droits de l'homme des migrants en situation de vulnérabilité⁵⁹, peut renforcer les initiatives et faciliter les discussions entre les acteurs étatiques et les acteurs non étatiques.

L'analyse présentée dans ce chapitre entraîne un certain nombre de conséquences pour les politiques et pratiques futures dans ce domaine qui sont conformes aux quinze lignes directrices de l'Initiative MICIC, comme suit :

- Avant, pendant et après une crise, il faut renforcer la préparation et les mesures post-crise. La plupart des interventions de grande envergure menées pour venir en aide aux migrants dans une situation de crise ne sont pas planifiées. Des efforts plus systématiques sont nécessaires pour mettre à profit et développer les capacités des acteurs qui gèrent les situations d'urgence, celles des ambassades, des missions et des consulats étrangers, ainsi que les capacités des institutions locales et des migrants. Il est fondamental, pour garantir des financements et des réponses souples, d'associer des parties prenantes non traditionnelles et les migrants aux mécanismes d'intervention et de coordination.
- Les mécanismes de financement doivent être diversifiés et renforcés pour contribuer à l'amélioration de la préparation et de la coordination. Des financements souples et variés peuvent ouvrir la voie à de nouvelles formules pour faciliter l'intégration des migrants de manière non discriminatoire, telles que des relations avec le secteur privé et les réseaux de la diaspora, la mobilisation et la sensibilisation des donateurs, parallèlement au développement d'initiatives visant à obtenir des financements souples auprès de donateurs et de gouvernements afin d'abonder les fonds d'intervention d'urgence en cas de crise.
- Il est possible d'améliorer les bilans post-crise, en s'intéressant aux mesures possibles au-delà du retour, notamment en matière d'intégration locale et de réinstallation. Le retour n'est pas la seule solution et ne doit pas nécessairement être privilégié car, souvent, le soutien offert après le retour est insuffisant. Lorsque

57 Hendow *et al.*, 2018 ; MICIC 2015.

58 ICMPD, 2017.

59 HCDH, 2018.

des migrants sont renvoyés dans leur pays d'origine, des efforts à long terme s'imposent pour mesurer leur réintégration et surveiller les résultats en matière de protection, afin qu'ils ne se retrouvent pas dans une situation pire ou de nouveau pris dans une situation de crise.

- En remédiant aux lacunes et aux insuffisances en matière de données, il sera possible d'améliorer la coordination, la préparation, la communication et la fourniture de l'aide. Bien que des données empiriques puissent être disponibles, des lacunes plus vastes en matière de données entravent la mise en œuvre de réponses efficaces et concertées, que ce soit entre gouvernements d'origine et de destination, ou entre d'autres acteurs. En l'absence de données issues d'évaluations d'impact, il est impossible d'identifier pleinement ce qui contribue à l'efficacité d'une intervention, tandis que le manque de données ventilées à l'échelle locale empêche de se faire une idée exacte des pertes subies par les migrants. Une amélioration de l'apprentissage transnational peut déboucher sur une généralisation de pratiques qui portent des fruits.
- Une feuille de route des innovations à l'appui des migrants pris dans une crise qui tient compte des recommandations ci-dessus peut faciliter l'élaboration de mesures particulières et contribuer à des processus plus solides, à l'efficacité organisationnelle et à des actions de sensibilisation qui prennent mieux en considération les vulnérabilités et les moyens des migrants.
- Enfin et surtout, les aspects relatifs aux droits de l'homme et l'impératif humanitaire de sauver des vies doivent éclairer l'élaboration de cadres de préparation en cas d'urgence, ainsi que les pratiques et protocoles opérationnels en cas de catastrophe. Pour appuyer des interventions humanitaires fondées sur les droits de l'homme, la coopération d'acteurs étatiques et non étatiques, dont les programmes d'action et les priorités peuvent être divergents, est nécessaire. Il est important de veiller à ce que les réponses aux crises soient réellement fondées sur les droits de l'homme, et non guidées par des considérations politiques ou des intérêts populistes. En application des obligations internationales en matière de droits de l'homme, il est fondamental que les droits de l'homme de tous les migrants, quel que soit leur statut, soient respectés au même titre que les droits des ressortissants⁶⁰. On sait qu'un assouplissement des politiques de visa et la suppression de restrictions administratives et sécuritaires permettent de mieux protéger les migrants et améliorent la résilience des communautés. Ces mesures doivent être considérées comme des mesures exceptionnelles, nécessaires en temps de crise. Un soutien en matière de coordination, de négociation et de diplomatie avec les pays touchés par une crise est nécessaire aux fins d'un assouplissement des règles de manière à ce que les migrants disposent d'une plus grande autonomie et d'un éventail de possibilités plus large et qu'ils puissent prendre des décisions en connaissance de cause.

60 Ibid.

Appendice A – Situations de crise différentes, impacts sur les migrants différents



Principales sources

- Incendie de Fort Mac : <https://bit.ly/2A6jnk3>, <https://bit.ly/2ryEruA>.
- Violence criminelle au Mexique : Paris Pombo *et al.* (2016) *Migrantes en México, vulnerabilidad y riesgos*. OIM.
- Attentats terroristes en Belgique : <https://bbc.in/2Gfq0pE>, <https://bit.ly/2BdZrLG>.
- Épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest : <https://bit.ly/2Ld9QvD>, <https://bit.ly/2RVVfaA>.
- Situation d'urgence complexe au Yémen : <https://cnn.it/2lkVvRK>, <https://bit.ly/2UHvaxK>.
- Attaques xénophobes en Afrique du Sud : <https://nyti.ms/2C9D8s5>, OIM (2009). *Towards Tolerance, Law, and Dignity: Addressing Violence against Foreign Nationals in South Africa*.
- Triple catastrophe de Tohoku : Duncan (2013), *Immigrant integration as a factor in disaster preparedness: The case of the 2011 Tohoku earthquake in Japan*. *Migration Policy Practice*, 3(2), pp. 9-14.
- Crise financière en Thaïlande : Chantavanich, *S. et al.*, 2010 *Rapid Assessment on the Impacts of the Economic Downturn on Workers in Thailand*. ARCM, Institute of Asian Studies, Chulalongkorn University, Bangkok, Thaïlande.
- Tremblements de terre à Christchurch : Marlowe, J., 2015 *Belonging and disaster recovery: Refugee-background communities and the Canterbury earthquakes*. *British Journal of Social Work*, 45 (suppl. 1), pp. 188-204.



Références*

- Aghazarm, C., P. Quesada et S. Tishler
2012 *Migrants Caught in Crisis: The IOM Experience in Libya*. OIM, Genève.
- Alfred, C.
2016 South African website to crowdsource reports of xenophobic violence. *News Deeply, Refugees Deeply*, 29 août.
- Armed Conflict Location and Event Data Project (ACLED)
2019 Data Export Tool. Disponible à l'adresse www.acleddata.com/data/ (consulté le 19 juillet 2019).
- Battistella, G.
2012 Multi-level policy approach in the governance of labor migration: Considerations from the Philippine experience. *Asian Journal of Social Science*, 40(4), p. 419 à 446.
- Bravi, A., A. Trupp, K. Schaur, T. Sakulsri, R. Tadee, K. Apipornchaisakul et S. Punpuing
2017 *Thailand Case Study: Migration and Natural Disasters – The Impact on Migrants of the 2011 Floods in Thailand*. Centre international pour le développement des politiques migratoires (ICMPD), Vienne.
- Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (UNDRR)
2015 *Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030*. Disponible à l'adresse www.unisdr.org/we/coordinate/sendai-framework.
2019 Global Risk Data Platform. Disponible à l'adresse <https://preview.grid.unep.ch/>.
- Centre international pour le développement des politiques migratoires (ICMPD)
2017 *Policy Recommendations: One Year of Implementation of the Migrants in Countries in Crisis Initiative: How Can Lessons Learnt Inform the Global Compacts?* ICMPD, Vienne. Disponible à l'adresse www.icmpd.org/fileadmin/user_upload/MICIC_Policy_Recommendations_for_the_GCM_-_Dec_2017.pdf.
- Comité permanent interorganisations (IASC)
2018 *Inform Global Risk Index: Results 2018*. Disponible à l'adresse www.inform-index.org/Portals/0/InfoRM/2018/INFORM%20Annual%20Report%202018%20Web%20Spreads%20v2.pdf?ver=2017-12-20-141446-540.
- Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES)
2019 *International Migrant Stock 2019*. Division de la population du DAES, New York. Disponible à l'adresse www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/estimates19.asp.

* Tous les liens hypertextes fonctionnaient au moment de la publication.

Groupe mondial sur la migration

- 2017 *Handbook for Improving the Production and Use of Migration Data for Development*. Alliance mondiale pour le savoir sur les migrations et le développement (KNOMAD), Banque mondiale, Washington, D.C.. Disponible à l'adresse <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Handbook%20for%20Improving%20the%20Production%20and%20Use%20of%20Migration%20Data%20for%20Development.pdf>.

Gouvernement de l'Inde

- 2012 Revised Indian Community Welfare Fund (ICWF) Scheme in Indian Missions Abroad. Décret n° F.No.OI-1101211412012-EP-1. Ministère des affaires étrangères de l'Inde. Disponible à l'adresse www.mea.gov.in/images/pdf/revised-icwf.pdf.

Gouvernement des Philippines

- 2011 Creating the Overseas Preparedness and Response Team and Replacing the Presidential Middle East Preparedness Committee. Décret n° 34. Disponible à l'adresse www.lawphil.net/executive/execord/eo2011/eo_34_2011.html.

Guadagno, L.

- 2015 Reducing migrants' vulnerabilities to natural disasters through disaster risk reduction measures. Issue Brief 1: Initiative Migrants dans les pays en crise (MICIC).

Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)

- 2018 *Principles and Guidelines, Supported by Practical Guidance, on the Human Rights Protection of Migrants in Vulnerable Situations*. Disponible à l'adresse www.ohchr.org/Documents/Issues/Migration/PrinciplesAndGuidelines.pdf.

Hendow, M., A. Bravi, A. Kraler, R.N. Pailey, B. Perchinig, K. Schaur, O. Bakewell, J. Peebles et L. Rasche

- 2018 *Resilience in the Face of Adversity: A Comparative Study of Migrants in Crisis Situations*. Centre international pour le développement des politiques migratoires (ICMPD), Vienne. Disponible à l'adresse www.researchgate.net/publication/324971049_Resilience_in_the_Face_of_Adversity_A_Comparative_Study_of_Migrants_in_Crisis_Situations.

Hui, C.

- 2019 Entretien avec une personne source réalisé le 29 janvier 2019.

Initiative Migrants dans les pays en crise (MICIC)

- 2015 *Background Paper : Migrants in Countries in Crisis Initiative*. IGC Plus Consultation. Disponible à l'adresse https://micicinitiative.iom.int/sites/default/files/publications/cover/background-paper_igc-plus-consultation.pdf.
- 2016 *Lignes directrices relatives à la protection des migrants dans les pays touchés par un conflit ou une catastrophe naturelle*. Secrétariat de l'Initiative MICIC, OIM, Genève. Disponible à l'adresse https://micicinitiative.iom.int/sites/default/files/document/micic_guidelines_english_web_13_09_2016.pdf.
- 2017 *Migrants in Disaster Risk Reduction: Practices for Inclusion*. OIM et Conseil de l'Europe. Disponible à l'adresse <https://publications.iom.int/books/migrants-disaster-risk-reduction-practices-inclusion>.

- Khadria, B.
2009 The future of South Asian migration: A look at India, Pakistan and Bangladesh. *OECD Journal: General Papers*, 2009(4), p. 26 à 49.
- Kleist, N.
2017 Disrupted migration projects: The moral economy of involuntary return to Ghana from Libya. *Africa*, 87(2), p. 322 à 342.
- Mainwaring, C.
2012 In the face of revolution: The Libyan civil war and migration politics in Southern Europe. *In : Change and Opportunities in the Emerging Mediterranean* (dir. publ. : S. Calleya et M. Wohlfeld). Malta University Press, Malte, p. 431 à 451.
- Make the Road New York
2012 *Unmet Needs: Superstorm Sandy and Immigrant Communities in the Metro New York Area*. Make the Road New York. Disponible à l'adresse <https://maketheroadny.org/unmet-needs-superstorm-sandy-and-immigrant-communities-in-the-metro-new-york-area/>.
- Mansour-Ille, D. et M. Hendow
2017 *Lebanon Case Study: Migrant Domestic Workers and the 2006 Crisis*. Centre international pour le développement des politiques migratoires (ICMPD), Vienne.
2018 From exclusion to resistance: Migrant domestic workers and the evolution of agency in Lebanon. *Journal of Immigrant and Refugee Studies*, 16(4), p. 449 à 469.
- Martin, S.
2016 New models of international agreement for refugee protection. *Journal on Migration and Human Security*, 4(3), p. 60 à 75.
- Martin, S., S. Weerasinghe et A. Taylor
2014 *Humanitarian Crises and Migration: Causes, Consequences and Responses*. Première édition, Abingdon, Oxon ; Routledge, New York.
- Martinez, K.M.
2017 Hidden in the ashes: Migrant farmworkers are invisible during California fires. Article publié sur le blog de l'Initiative Migrants dans les pays en crise le 29 décembre. Disponible à l'adresse <https://micinitiative.iom.int/blog/hidden-ashes-migrant-farmworkers-are-invisible-during-california-wildfires>.
- Martinez, K.M., A. Hoff et A. Núñez-Alvarez
2009 *Coming Out of the Dark : Emergency Preparedness Plan for Farmworker Communities in San Diego County*. Vista Community Clinic. Disponible à l'adresse www.cidrap.umn.edu/sites/default/files/public/php/27048/Coming%20Out%20of%20the%20Dark_0.pdf.
- Multicultural Development Association of Queensland
2011 *Queensland Floods Commission Inquiry of 2011*. Multicultural Development Association of Queensland.

Munier, A.

- 2017 Supporting Bangladeshi migrants returning from Libya. MICIC. Disponible à l'adresse <https://micicinitiative.iom.int/blog/supporting-bangladeshi-migrants-returning-libya>.

New York Women's Foundation

- 2015 *Mapping Pathways to Recovery in the Shadow of Hurricane Sandy*. New York Women's Foundation.

Ogie, R., J. Castilla Rho, R.J. Clarke et A. Moore

- 2018 Disaster risk communication in culturally and linguistically diverse communities : The role of technology. *Proceedings*, 2:1256.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et Eurostat

- 2018 *Manuel d'Oslo 2018 : Lignes directrices pour le recueil, la communication et l'utilisation des données sur l'innovation, 4e édition : Mesurer les activités scientifiques, technologiques et d'innovation*. Éditions OCDE, Paris/Eurostat, Luxembourg. Disponible à l'adresse <https://doi.org/10.1787/9789264304604-fr>.

Organisation internationale pour les migrations (OIM)

- 2016 *Forging Partnerships for the Future : IOM and the Private Sector*. OIM, Genève. Disponible à l'adresse <https://publications.iom.int/books/forging-partnership-future-iom-and-private-sector>.

- 2018 *Mixed Migration Routes: Central America incl. Mexico*. OIM, Genève. Disponible à l'adresse https://missingmigrants.iom.int/sites/default/files/Mixed_migration_routes_Central_America_incl_Mexico_1.pdf.

- 2019 *Libya's Migrant Report: Round 23, November–December 2018*. OIM, Matrice de suivi des déplacements. Disponible à l'adresse <https://migration.iom.int/reports/libya-%E2%80%94migrant-report-23-nov-dec-2018>.

- s.d. MigApp. OIM, Genève. Disponible à l'adresse www.iom.int/migapp.

Pailey, R.N., L. Kandilige, J. Suah Shilue et M. Zongo

- 2016 *Côte d'Ivoire Case Study : Côte d'Ivoire at a Crossroads – Socio-economic Development Implications of Crisis-induced Returns to Burkina Faso, Ghana and Liberia*. Centre international pour le développement des politiques migratoires (ICMPD), Vienne.

Perchinig, B., L. Rasche and K. Schaur

- 2017 *Humanitarian Aid and Civil Protection Policies in the European Union and the MICIC Agenda*. Centre international pour le développement des politiques migratoires (ICMPD), Vienne.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

- 2018 *Indices et indicateurs de développement humain : Mise à jour statistique*. PNUD, New York. Disponible à l'adresse http://hdr.undp.org/sites/default/files/2018_human_development_statistical_update.pdf.

Samuel Hall

- 2018 *DEMAC – Creating Opportunities to Work with Diasporas in Humanitarian Settings*.

Service géologique des États-Unis (USGS)

- 2019 ANSS Comprehensive Earthquake Catalogue (ComCat) Documentation. Disponible à l'adresse <https://earthquake.usgs.gov/data/comcat/index.php#6>.

Shaw, L.

- 2018 Intensifying focus on migrant returns takes a more global stage. Migration Policy Institute, 14 décembre. Disponible à l'adresse www.migrationpolicy.org/article/top-10-2018-issue-6-focus-on-migrant-returns.

Shepherd, J. and K. Van Vuuren

- 2014 The Brisbane flood : Culturally and linguistically diverse (CALD) gatekeepers' risk communication role. *Disaster Prevention and Management*, 23(4).

Teves, O.

- 2012 Filipinos flee war in Syria with tales of horror. *The Times of Israel*, 12 septembre.

Traducteurs sans frontières

- 2017a *Putting Language on the Map in the European Refugee Response*.
- 2017b TWB's response in Nigeria. Disponible à l'adresse <https://translatorswithoutborders.org/twb-response-nigeria/>.

Veerassamy, L.

- 2017 IOM Djibouti – Assisting migrants evacuated from the Yemen crisis. Migrants in Countries in Crisis (MICIC) Initiative. Article publié sur le blog de l'Initiative Migrants dans les pays en crise. Disponible à l'adresse <https://micicinitiative.iom.int/blog/iom-djibouti-assisting-migrants-evacuated-yemen-crisis>.

Warren, M.

- 2018 Consular rights of foreign nationals: International norms. Disponible à l'adresse <http://users.xplornet.com/~mwarren/norms.htm>.

Wickramage, K.P.

- 2019 Entretien avec un informateur principal, réalisé le 1er janvier 2019.

Zampagni, F., H. Boubakri, R. Hoinathy, L. Kandilige, H. Manou Nabara, S. Sadek, M. El Sayeh, M. Zongo et M. Hindow

- 2017 *Libya Case Study: An Unending Crisis – Responses of Migrants, States and Organisations to the 2011 Libya Crisis*. Centre international pour le développement des politiques migratoires (ICMPD), Vienne.